

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00361

Numéro SIREN : 395 276 256

Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS TESTUD

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001162

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TESTUD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		7 rue Necker 42000 SAINT-ETIENNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 9 5 2 7 6 2 5 6 0 0 0 1 7		Néant		☐	
		GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE		Exercice N clos le, 30/09/2022			
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA	001162	14 FEV.2023		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	24 B	AC	361	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 024	AG	7 024	
		Fonds commercial (1)	AH	36 587	AI		36 587
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	23 317	AS	21 252	2 064
		Autres immobilisations corporelles	AT	49 215	AU	47 481	1 733
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	13 023	CV		13 023
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	259	BE		259
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	113	BI		113
TOTAL (II)		BJ	129 541	BK	75 758	53 782	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	716	BM		716
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	37 757	BU		37 757
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	365 234	BY	7 506	357 728
		Autres créances (3)	BZ	35 153	CA		35 153
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	241 501	CG		241 501	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 647	CI		11 647	
	TOTAL (III)	CJ	692 011	CK	7 506	684 505	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	821 553	1A	83 265	738 287	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			8 384	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			
				(3) Part à plus d'un an		CR	
				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TESTUD		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	21 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	2 100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	173 970
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	93 549
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	290 619
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 580
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 048
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	393 251
	Dettes fiscales et sociales			DY	50 787
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	447 667	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	738 287	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	447 667
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 580	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS TESTUD**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	43 612	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	23 317	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	12 107	KW		KX		
		Matériel de transport*			KY	30 338	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	6 048	LC		LD	719		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	71 812	LO		LP	719	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	13 023	8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P	259	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	113	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	13 397	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	128 821	ØH		ØJ	719		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	43 612	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	23 317	ML		
		Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	12 107	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	30 338	MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 768	MU			
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IV		NG		NH	72 532	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	13 023	ØZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C	259	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	113	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	13 397	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	129 541	ØM			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TESTUD</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 024	PF		PG		PH	7 024		
TOTAL I		RK	7 024	RM		RN		RO	7 024		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 452	QA	800	QB		QC	21 252		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	12 107	QE		QF		QG	12 107		
	Matériel de transport	QH	27 412	QI	1 669	QJ		QK	29 082		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 048	QM	242	QN		QO	6 291		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	66 021	QV	2 712	QW		QX	68 734		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	73 046	OP	2 712	OQ		OR	75 758		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TESTUD</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D		
– corporelles			6E	6F	6G	6H			
– titres mis en équivalence			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
– titres de participation			9U	9V	9W	9X			
– autres immobilisa- tions financières (1)*			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S				
Sur comptes clients		6T	9 495	6U	7 506	6V	9 495	6W	7 506
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	9 495	TY	7 506	TZ	9 495	UA	7 506
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	9 495	UB	7 506	UC	9 495	UD	7 506
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	7 506	UF	9 495				
	– financières	UG		UH					
	– exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TESTUD										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	113	UV		UW	113				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 919		7 919						
	Autres créances clients	UX	357 315		357 315						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO))	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	23 886		23 886					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 468		4 468					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	446		446					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 352		6 352						
	Charges constatées d'avance	VS	11 647		11 647						
	TOTAUX		VT	412 149	VU	412 035	VV	113			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 580		1 580						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	393 251		393 251						
Personnel et comptes rattachés		8C	16 464		16 464						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 364		19 364						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 845		7 845						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 113		7 113						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 048		2 048						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	447 667	VZ	447 667						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	2 048		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

COMPTES ANNUELS**2022**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TESTUD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 738 288 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 93 550 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	36 588			36 588
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 025			7 025
Immobilisations incorporelles	43 612			43 612
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 317			23 317
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 108			12 108
- Matériel de transport	30 339			30 339
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 049	720		6 769
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	71 812	720		72 532
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	13 024			13 024
- Autres titres immobilisés	259			259
- Prêts et autres immobilisations financières	114			114
Immobilisations financières	13 397			13 397
ACTIF IMMOBILISE	128 822	720		129 542

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		720		720
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		720		720

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

30/09/2022

Éléments achetés	28 203
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	28 203

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 025			7 025
Immobilisations incorporelles	7 025			7 025
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 453	800		21 253
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 108			12 108
- Matériel de transport	27 413	1 669		29 082
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 049	243		6 292
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	66 022	2 712		68 734
ACTIF IMMOBILISE	73 046	2 712		75 759

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 412 150 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	114		114
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	365 235	365 235	
Autres	35 153	35 153	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 648	11 648	
Total	412 150	412 036	114

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir	2 458
Etat - produits à recevoir	446
Total	2 904

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 21 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 21,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 447 668 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 581	1 581		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	393 252	393 252		
Dettes fiscales et sociales	50 787	50 787		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 048	2 048		
Produits constatés d'avance				
Total	447 668	447 668		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés 2 048

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 048 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis. factures non parvenue	17 029
Int. courus sur concours banca	1 581
Intérêts courus sur comptes courants	1 824
Dettes provisio. pour congés p	13 464
Charges sociales sur congés pa	3 409
Etat - autres charges à payer	6 226
Taxe d'apprentissage cap	144
Total	43 677

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 648		
Total	11 648		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2022
Ventes marchandises 5.5%	5 243 718
Ventes marchandises 20%	3 464
TOTAL	5 247 182

ETABLISSEMENTS TESTUD
Société par actions simplifiée au capital de 21 000 euros
Siège social : rue Necker, 42000 SAINT ETIENNE
395 276 256 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 FEVRIER 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 s'élevant à 93 549 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **93 549 euros**

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte "autres réserves" **26 451 euros**

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à **120 000 euros**

A titre de dividendes **120 000 euros**
Soit 120 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une



attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :

120 000 euros, soit 120 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

200 000 euros, soit 200 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

150 000 euros, soit 150 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 FEVRIER 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Philippe TESTUD

